

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2017**

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf B. PAUTET excusé représenté par B. FRANET

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 novembre 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte, à l'unanimité, les avenants présentés par C. VERDREAU pour des travaux en moins-values et en plus-values concernant la construction des cellules paramédicales et les logements Rue Philippe de Rouvres (+ 4 515.60 €) ;
- Décide, à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes intercommunal constitué dans le cadre de la passation d'un marché pour le contrôle de la qualité de l'air et créé par la Ville de Genlis ;
- Approuve le nouveau régime indemnitaire des agents communaux présenté par Monsieur le Maire en remplacement du régime existant jusqu'à ce jour et fixe les différentes modalités d'attribution (10 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre) ;
- Approuve, à l'unanimité, l'extension du périmètre du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche Norge Tille et Vouge en abrégé SINOTIV'EAU ;
- Emet un avis favorable pour le changement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018-2019 avec un retour à la semaine de 4 jours en accord avec l'équipe éducative et les parents d'élèves (10 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions) ;

Questions diverses :

Monsieur HOURDAIN rappelle que Mme DURIEUX Marie Jo Présidente de l'Association des Fêtes Roburiennes a laissé sa place à Mme MARGUERY Delphine ; Il précise également que le Foyer rejoint les autres associations pour les fêtes de Noël et le 14 juillet ; il est confirmé que la Commune participera à hauteur de 500 € pour le spectacle de Noël des enfants lors de la fête de Noël ;

Madame BRUSCHERA se fait le porte-parole des habitants de la rue du Closeau (gêne lors des travaux de voirie et manque d'informations) Monsieur FRANET Adjoint responsable de la voirie regrette cet état de fait, il confirme que les travaux planifiés très vite n'ont pas permis une bonne communication ;

Monsieur FRANET confirme que l'installation de l'abri de bus par les agents municipaux est prévue avant le 15 décembre ; Mme COUBAT précise que certains chauffeurs de bus déposent actuellement des enfants rue des Cent Journaux alors qu'aucun arrêt n'est aménagé ;

Monsieur le Maire précise que l'aménagement du terrain de BMX prévu fin 2017 sera réalisé au printemps 2018 ; il précise également qu'une réfection complète de la Voie Romaine devra être envisagée en 2019 ; l'année 2018 sera donc mise à profit pour trouver des financements ;

Rappel de quelques dates : Commémoration : 5 décembre, distribution de la feuille de chêne : 9-10 décembre, distribution des colis : samedi 16 décembre, vœux du maire : vendredi 12 janvier 2018.